



L'hécatombe se poursuit sur les routes du Québec. En dix ans, 18,085 personnes se sont tuées dans des accidents de la circulation. Les spécialistes sont désormais capables de décrire les circonstances-types de l'accident mortel. Sur quelle sorte de chaussée, à quelle heure et dans quelles conditions il survient. Mais pendant ce temps, les politiciens continuent de tergiverser sur les moyens à prendre pour endiguer cette tuerie. Surtout à la veille d'élections générales, on semble réticent à proposer des moyens coercitifs. Jacques Dallaire fait le point.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le gouvernement et la sécurité routière

De routes en cimetières



jacques dallaire

En moyenne, toutes les 4 heures 55 minutes, une personne est tuée sur les routes du Québec et on dénombre un blessé toutes les 9 minutes.

Cette cadence infernale s'accroît d'année en année, au point que, depuis 1970, soit en dix ans, 18,085 personnes ont trouvé la mort sur les routes du Québec. C'est comme si la ville de Lévis avait été rayée de la carte!

Les froides statistiques d'accidents de véhicules automobiles pour l'année 1979, qui seront rendues publiques dans quelques semaines, révèlent que 1,789 personnes ont connu une fin tragique sur les routes de la Belle Province, l'an dernier, alors que 62,987 autres subissaient des blessures. Par 100,000 de population, cela donne 28 morts et 982 blessés.

En 1978, on relevait 1,765 victimes de la route et 57,523 blessés.

En 1980, tout laisse croire, si la tendance observée depuis le début de l'année se maintient, que 2,000 personnes auront péri sur les routes du Québec et que 70,000 autres auront subi des blessures plus ou moins graves.

Trompe-l'oeil

Depuis 1970, la population du Québec a augmenté de 400,000 personnes, passant de 6,013,000 à 6,413,869, alors que le nombre de véhicules en circulation s'est accru d'un million, soit de 2 à 3 millions.

A première vue, on serait porté à croire que l'augmentation du nombre de décès ou de blessures est proportionnelle à l'augmentation de la population et à l'accroissement du parc automobile.

Mais, c'est un trompe-l'oeil, car, même si le Québec ne peut se targuer d'être à l'avant-garde au chapitre de la sécurité routière en 1980, on a déjà connu pire! Il suffit de rappeler les années de carnage 1972 et 1973, alors que 2,017 et 2,209 automobilistes avaient perdu la vie sur les routes de la province.

Lors de la publication des statistiques d'accidents pour l'année 1973, au printemps

1974, l'ancien ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, avait littéralement piqué une crise, promettant de rigoureuses mesures d'intervention.

De priorité en priorité

Au ministère des Transports, la sécurité routière devenait l'une des principales priorités, sinon la principale.

Il y eut bien une certaine accalmie durant les années qui suivirent, notamment en 1977, alors qu'on dénombra 1,556 tués et 43,812 blessés.

Le port obligatoire de la ceinture de sécurité, la réduction des limites de vitesse sur les routes à voies simples, les nombreuses campagnes publicitaires et bientôt l'entrée en scène de la Régie de l'assurance-automobile y furent certes pour quelque chose.

Ces interventions apparurent vite comme des artifices, cependant, car, presque discrètement, le Québec est en train de rattraper le terrain momentanément perdu!

Une élection et quelques années plus tard, le ministre des Transports, M. Denis De Belleval, le second titulaire de ce ministère dans le cabinet Lévesque, après M. Lucien Lessard, qui se voyait bien plus aux Loisirs, à la Chasse et à la Pêche, où il est rendu d'ailleurs, répète à son tour que la sécurité routière est l'une de ses priorités.

Depuis deux ans, le système de points de démerite est quasi inopérant, le Bureau des véhicules automobiles a éprouvé tellement de peine à tenir les statistiques et à fonctionner convenablement qu'il a été mis en tutelle, tandis que son directeur a été muté. D'autre part, la Régie de l'assurance-automobile a été plus souvent qu'autrement à couteaux tirés avec le ministère, au point qu'elle a pris sur elle d'organiser un symposium sur la gestion de la sécurité routière au Québec, l'automne dernier, et les corps policiers, dont la Sûreté du Québec qui est souvent mise en cause, se plaignent de jouer les boucs émissaires, alors qu'ils ne disposent pas des outils d'intervention adéquats.

Ceci dit, le problème de la sécurité routière au Québec reste entier.

La nature des accidents est identifiée depuis longtemps: en semaine, les accidents se produisent surtout entre 16h et 22h, lors de dépassement et en fin de semaine, ils surviennent entre 0h et 3h du matin. Dans les deux cas, les accidents ont lieu principalement sur une

route asphaltée à 2 voies, dont la surface est sèche, en ligne droite, par temps clair, alors que la visibilité est bonne et que le véhicule ne présente aucun défaut apparent.

Les principales causes? Toujours les mêmes: vitesse excessive; dépassement interdit et conduite en état d'ébriété.

Juin, juillet, août et septembre sont quatre mois propices aux accidents et c'est toujours la catégorie de conducteurs masculins, entre 15 et 34 ans qui écope davantage. Les blessés se comptent en effet en plus grand nombre chez les passagers de sexe féminin, pour le même groupe d'âge.

Bizarrement, comme le révélait un sondage publié par la Régie de l'assurance-automobile en juin 1979, les Québécois craignent plus que tout les accidents de la route, avant les incendies, le cancer, les accidents de travail ou les agressions.

Il faut dire, cependant, que ces résultats sont sans doute influencés par l'attitude des femmes qui affirment redouter davantage les accidents de la route que les hommes.

La répression

Les intervenants en matière de sécurité routière, soit le ministère des Transport, celui de la Justice, la Régie de l'assurance-automobile, les représentants de corps policiers, de même que de divers organismes publics, qu'on a réussi à reprocher, viennent de se réunir à Pointe-au-Pic, pour examiner les méthodes d'intervention susceptibles d'être les plus efficaces.

Le ministre des Transports, M. de Belleval est, pour un, partisan de la répression sévère, convaincu que le public est suffisamment éduqué.

Toutes sortes d'information ont d'ailleurs été véhiculées, à l'effet, notamment, qu'une pluie d'amendes pourrait s'abattre à l'avenir sur les contrevenants, d'autant plus que le code de la route doit être réformé, dès cet automne.

La Régie de l'assurance-automobile a elle-même laissé planer une hausse des primes de 20 pour 100, le printemps dernier, tout en souhaitant une clarification des amendes.

Dans quelle mesure, cependant, les intervenants pourront-ils aller de l'avant dans les semaines ou les mois à venir?

Choix politique?

C'est là que se pose, dans l'immédiat, le principal problème. Car, par les temps qui courent, on a beau agiter tous les épouvantails et promettre de ne rien vouloir laisser au hasard, c'est le pire moment politique pour préconiser une réforme au niveau de la sécurité routière.

Les députés péquistes, réunis en caucus, viennent d'en donner un exemple, en s'opposant fermement à ce qu'on hausse les amendes en ce qui concerne le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Même que les députés du PQ souhaiteraient que le port de la ceinture soit laissé à la discrétion des automobilistes.

À l'aube d'une campagne électorale, il est en effet plus facile de vendre des promesses que de promettre des amendes!

Et il serait suicidaire pour tout gouvernement de préconiser tout un train de mesures "à la hausse", alors que les citoyens sont convoqués aux urnes.

De même, que la Régie de l'assurance-automobile, qui tire ses revenus de l'immatriculation, d'une taxe spéciale sur les ventes d'essence et du fonds consolidé d'indemnisation, annonce soudainement que les augmentations de prime prévues de 20 pour 100 pour le prochain exercice ne tiennent plus, sous prétexte d'une diminution des accidents pour la période comparable à l'an dernier, il faut en prendre et surtout en laisser.

La Régie appliquerait des hausses aux motos et aux voitures-taxis, alors que des diminutions suivraient pour les camions et les autobus, mais allez donc savoir si, plus tard cet automne, dans le style main de fer dans un gant de velours, elle ne décrètera pas une augmentation de primes pour les automobilistes, parce qu'un accident ça coûte trop, nonobstant ses revenus de placements!

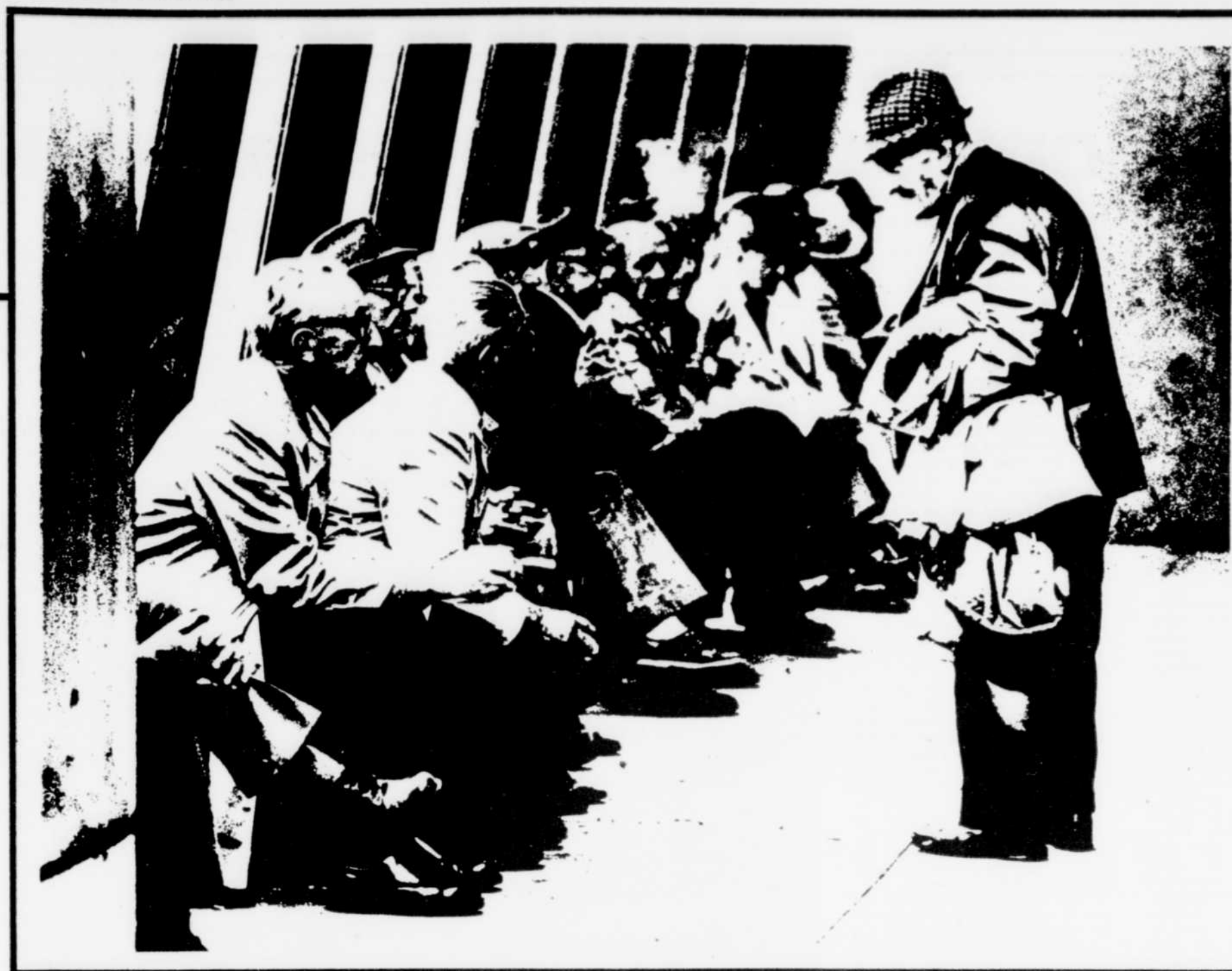
Le Conseil des ministres risquerait de se retrouver avec un beau plat dans les mains, déjà qu'on ne s'entend pas tellement, semble-t-il, sur les moyens à prendre dans le domaine de la sécurité routière.

Globalement, estime-t-on dans les milieux préoccupés par cette question, le gouvernement devra se décider tôt ou tard à intervenir et éviter les demi-mesures, comme ce fut trop souvent le cas par le passé, car les automobilistes ne le prendront jamais au sérieux.

Dans l'attente d'une volonté politique, une chose demeure: le temps s'écoule et toutes les 4 heures 55 minutes...



Le Soleil, Clément Thibault



La population prend de l'âge. En 1951, les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient 5,7 pour 100 de la population globale du Québec. Au début du siècle prochain, elles feront passer la proportion à près de 12 pour 100. En dépit des efforts de la collectivité pour leur garantir une vieillesse décente, plusieurs citoyens âgés vivent encore sous le seuil de la pauvreté. Cette semaine, le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, a rendu publique l'étude d'un groupe de travail dans laquelle sont posés les jalons d'une politique québécoise pour venir en aide aux citoyens âgés les plus démunis. Roger Bellefeuille analyse le document.

L'Etat et les personnes âgées Payer le prix de la décence



roger
bellefeuille

La vieillesse devrait être une étape de la vie comme les autres.

C'est tout au moins ce que soutient l'étude d'un groupe de travail rendu public jeudi par le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois.

Le document pose les grands jalons d'une politique québécoise pour venir en aide aux citoyens âgés les plus démunis financièrement.

Toutefois, si les auteurs du rapport s'accordent pour dire que ce versant de l'existence ne devrait connaître aucune aspérité trop vive, que ce cycle de la vie devrait s'enclencher sans rupture brutale avec la période dite active, dans un élan de continuité, les constats qu'ils posent du même coup laissent apparaître une réalité tout autre. Du moins pour une bonne partie de la population aînée. Car pour ces citoyens, l'âge de la retraite, la vieillesse, n'est pas une étape de la vie comme les autres. C'est la dure réalité faite de moyens financiers dramatiquement réduits, d'un sentiment d'exclusion du courant même de la vie, de longues heures de solitude aggravées trop souvent par une maladie chronique.

Un sort que pourrait connaître un nombre de plus en plus élevé de citoyens, à moins que la société ne donne les coups de barre nécessaires si elle ne veut ployer sous le fardeau croissant de son propre vieillissement.

Un boom

L'étude a ce mérite de présenter, une fois de plus, dans une perspective d'ensemble, la réalité du troisième âge telle qu'elle se pose aujourd'hui et avec les tendances qui s'amorcent.

Un fait est inéluctable. La population prend de l'âge. Alors qu'en 1951, les citoyens âgés de 65 et plus (232.000) représentaient 5,7 pour 100 de la population globale de la province, ils devraient toucher au début du siècle prochain un pourcentage de près de 12 pour 100. C'est le lot des pays industrialisés où l'espérance de vie, avec de meilleures conditions d'hygiène entre autres facteurs, s'allonge. En 1977, ce pourcentage était de 13,1 pour 100 en Suède, de 14 pour 100 en Norvège et en France, de 14,9 pour 100 en Allemagne de l'Ouest et au Royaume-Uni, de 15,1 pour 100 en Autriche et même de 16 pour 100 en Allemagne de l'Est.

On ne peut dire que la collectivité ne fait pas sa part pour ces citoyens âgés. En 1979, au Québec, l'ensemble des programmes d'aide financière et des divers services qui leur étaient consacrés a représenté des crédits globaux de près de \$2,5 milliards. Soit plus du tiers du coût global de tous les programmes de transferts qu'ils soient de sources fédérales ou provinciales.

En 1985, sans tenir compte de l'inflation, mais pour donner les mêmes services qu'aujourd'hui à une clientèle devenue plus nombreuse, les crédits requis pourraient atteindre les trois milliards.

Pourtant, en dépit de cet effort collectif, bon nombre de citoyens âgés vivent encore sous le seuil de pauvreté ou à la limite.

Des indices

Bourré de statistiques, le rapport trace le profil économique des citoyens âgés. Mais comme tout document de cette nature, les chiffres ne rendent pas compte des drames humains qu'ils sous-tendent.

Ainsi, en 1975, le revenu de 162.810 familles dont le chef avait plus de 65 ans s'établissait à \$3.836, soit un écart de 42 pour 100 par rapport au revenu moyen de l'ensemble des familles (\$15.135).

Quant aux personnes seules de cet âge (222.260), c'est-à-dire vivant hors famille, leur revenu (\$3.652) était de 35 pour 100 inférieur au revenu moyen de l'ensemble des personnes dans cette condition, c'est-à-dire hors famille.

Par ailleurs, les données disponibles au moment de la préparation de cette étude indiquaient, pour l'année 1976, que 56.609 ménages âgés de 65 ans et plus disposaient d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté calculé par Statistique Canada, soit 31.035 personnes seules et 25.574 couples.

Or, en 1975, le seuil de pauvreté mesuré par l'organisme fédéral était de \$3.481 pour la personne seule et de \$5.046 pour un couple. Ces seuils sont indexés selon l'indice du coût de la vie.

Les coûts de la santé

Le vieillissement de la population imprime un alourdissement marqué des dépenses publiques du chapitre des soins et des services de santé. Ce phénomène est au cœur des préoccupations des pays occidentaux à cet égard. Le Québec n'y échappe pas, d'autant plus que le caractère institutionnel des services y est encore très marqué.

L'état de santé s'émousse avec l'âge et les statistiques sont éloquentes à cet égard.

En 1977, les dépenses per capita à ce chapitre étaient de \$1.068 pour les personnes âgées comparativement à \$246, pour les gens âgés de moins de 65 ans.

Au seul plan de l'assurance-maladie, au cours de la même année, 27 pour 100 des dépenses furent consacrées aux citoyens âgés qui ne représentaient pourtant que 8 pour 100 de la population globale. Le tableau ci-contre donne une bonne idée du phénomène.

D'autres voies

Comme d'autres, le gouvernement québécois réalise que le contexte économique des années 80 sera difficile, que la croissance des dépenses publiques devra nécessairement être plus lente que lors de la dernière décennie mais que la satisfaction des besoins d'une population de plus en plus vieillissante nécessitera des ressources accrues.

L'orientation de l'action de l'Etat semble vouloir viser prioritairement les éléments les plus démunis financièrement de la population âgée. Dans un premier temps, cette aide accrue prendra la forme d'une allocation-logement à l'intention de ceux qui consacrent plus de 30 pour 100 de leur revenu aux frais d'habitation jusqu'à un maximum prédéterminé.

Une autre voie sera de s'écarter de plus en plus des ressources institutionnelles courantes ou tout au moins de retarder le plus possible le recours à de tels services tant que l'autonomie de la personne s'y prête. Ce qui impliquera la mise en place de plus en plus accentuée de services d'aide à domicile.

Il encouragera d'autre part les personnes âgées à développer elles-mêmes et pour elles-mêmes des services d'entraide collés le plus possible au milieu naturel de vie pour favoriser le maintien dans ce milieu d'appartenance.

Pour les auteurs du rapport cette prise en charge dans l'optique du aide-toi d'abord toi-même est l'approche probablement "la plus fondamentale".

Par contre, le rapport esquisse à toutes fins utiles toute la problématique des régimes privés de retraite sous prétexte qu'un grand nombre d'études et d'analyses sont apparues au cours des ans sur la question, sans pourtant d'amélioration sensible. Il reconnaît cependant qu'un bilan s'impose en vue d'apporter les correctifs nécessaires.

Dans quelques jours, à Québec, près d'un millier de participants, dont plusieurs sommités internationales, se pencheront à leur tour sur les problèmes du vieillissement dans le cadre de la neuvième conférence internationale de gérontologie sociale.

	1971	1977
Part des dépenses de santé allant aux personnes âgées	21,6%	27,3%
Dépenses per capita		
(65 ans et moins)	—	\$246
(65 ans et plus)	—	\$1,068
Importance de l'assurance-santé dans les dépenses totales de santé		
(65 ans et moins)	—	21%
(65 ans et plus)	—	14%
Importance de l'assurance-hospitalisation dans les dépenses totales de santé		
(65 ans et moins)	—	69%
(65 ans et plus)	—	86%
Taux d'hospitalisation*		
(65 ans et moins)	11,9%	11,6%
(65 ans et plus)	24,0%	23,4%
Centre hospitalier de soins de courte durée		
Journées d'hospitalisation consacrées aux personnes âgées en pourcentage	21,6%	26,0%
Durée du séjour		
(65 ans et moins)	—	8,4 jours
(65 ans et plus)	18,76 jours	17,0 jours
Centre hospitalier de soins prolongés		
Journées d'hospitalisation consacrées aux personnes âgées en pourcentage	76,3%	76,7%
Durée du séjour		
(65 ans et moins)	129,7 jours	147,5 jours
(65 ans et plus)	231,1 jours	266,2 jours

* Il s'agit du nombre de personnes hospitalisées en pourcentage du nombre total de personnes.



Les baleines sont encore au rendez-vous

par Marianne Auger-Gagnon
(collaboration spéciale)

Sur le quai de Trois-Pistoles, quelque 135 excursionnistes scrutent l'horizon d'un oeil inquiet. Le fleuve Saint-Laurent est menaçant, le ciel bas et larmoyant. A bord du "Goblet d'argent" qui part à la poursuite des baleines, l'enthousiasme finit par prendre le pas sur le scepticisme. Malgré la houle et le vent froid, chacun scrute le large dans l'espoir de voir le plus petit signe de la présence d'une baleine.

David Sergent, de la Station de biologie arctique de Sainte-Anne-de-Bellevue, juché sur le toit de la timonerie, armé de jumelles, est le premier à apercevoir un "souffle", ce puissant jet d'eau vertical qu'envoie la baleine qui respire.

Par une chance extraordinaire, le menu de la journée commence par la plus grosse des baleines qui visitent le fleuve, la baleine bleue, plus précisément le rorqual bleu qui peut atteindre jusqu'à 30 mètres de longueur. Il est facilement reconnaissable car contrairement aux autres rorquals, au moment de plonger pour s'alimenter en profondeur, sa queue reste quelques secondes à la verticale de l'eau. Il est salué sur le bateau par un énorme "Oh" et un carabine de déclics photographiques.

Une "soupière de baleines"

Pour la deuxième année, la Société linnéenne de Québec organise des "safaris aux baleines" quatre l'an dernier, trois cette année. Chaque excursion est une surprise; car même si l'estuaire du Saint-Laurent est le seul endroit au monde où il soit possible de rencontrer en quelques heures autant d'espèces différentes de

cétacés, il est impossible de savoir lequel de ces animaux aura la générosité de se faire admirer.

A part le rorqual bleu, le fleuve est fréquenté régulièrement par des rorquals communs, des petits rorquals, des baleines à bosse, des épaulards (baleines tueuses), des globicéphales, des belugas (marsouins blancs) et des marsouins communs.

Les marsouins blancs

La population de bélugas du Saint-Laurent est la seule à vivre à cette latitude. Elle est évaluée à environ 350 animaux actuellement. Alors qu'ils devaient être beaucoup plus nombreux, il était courant dans le temps de voir des bélugas venir jusqu'à la hauteur de Québec. Leur nombre a fortement diminué principalement à cause de la chasse.

Il y a eu quelques recherches effectuées sur ces gracieux mammifères. On sait que les petits naissent après 16 mois de gestation et qu'il faut à la mère, des conditions de température très précises pour qu'elle mette bas. Il se pourrait que l'aménagement hydro-électrique de certaines rivières ait entraîné des changements dans les sites habituels de mise bas. Après avoir accouché, la mère allaite son petit pendant 2 ans. Comme dit le Dr Sergent, ces mammifères ressemblent beaucoup à l'homme en ce sens qu'il faut longtemps au petit béluga pour grandir et devenir autonome en acquérant les comportements sociaux propres à son espèce. Actuellement, le gouvernement fédéral fait faire une étude pour évaluer l'impact de la circulation des petits bateaux sur la vie des bélugas.

Pas n'importe où

Les baleines ne viennent pas

n'importe où, i n'importe quand dans le fleuve. A part des marsouins qui y restent toute l'année, elles viennent vers la fin de l'été, soit, pour certaines espèces, pour la saison des amours, soit simplement parce que le Saint-Laurent est un bon garde-manger.

L'arrivée des eaux du Saguenay et le mouvement des eaux le long de la rive nord à cause de la forme même du fond du lit du fleuve amènent à cet endroit des eaux très riches en éléments nutritifs et donc en plantes, en petits crustacés et en poissons dont se nourrissent les baleines.

La baleine bleue peut avaler en une seule "bolée" jusqu'à 70 tonnes d'eau qu'elle filtre ensuite à travers ses fanons, pour en garder la nourriture. Pour elle, la période de gestation n'est que de 12 mois car il faut que le baleineau soit sevré et capable de se nourrir seul au moment où les eaux sont les plus riches, c'est-à-dire en été.

Il est bien connu que les rorquals et les marsouins s'orientent au moyen d'un système apparenté à celui du sonar des bateaux. Tout bateau circulant ou utilisant son propre sonar dans leur entourage vient perturber leur système d'orientation au point parfois de l'endommager, ce qui pourrait être une explication au phénomène des échouages en groupe de baleines, qui se produisent assez régulièrement.

Par contre, il ne semble pas que la circulation dans l'estuaire soit dense au point d'affecter ces animaux. Il ne semble pas, non plus, que le nombre de cétacés dans le fleuve soit gênant pour la circulation maritime. Mais les navigateurs sont prudents, une collision avec une baleine ne se fait pas sans "casser du bois".

Pour une fois, les prévisions météorologiques ont été exactes, le soleil s'est dégagé des nuages et c'est dans un fleuve tout lisse qu'on a pu admirer, en fin d'après-midi, le ballet des bélugas: trio, pas de deux, solo... et encore plusieurs passages de rorquals communs.

Les baleines ne sont pas chassées dans le fleuve. Elles y sont à l'abri et parce qu'une grande partie de leur comportement est encore une énigme, elles éveillent de plus en plus l'intérêt des naturalistes. La Société linnéenne

de Québec utilise les revenus de ces excursions pour aider des chercheurs qui tentent d'en savoir un peu plus sur ces cétacés dont une des espèces, la baleine bleue, est le plus gros animal que la terre a jamais porté... bien plus que n'importe quel dinosaure.

Les oiseaux

Mais le spectacle de cette balade de quelque 100 kilomètres sur le fleuve n'est pas uniquement dans l'eau. Un grand nombre d'oiseaux suivent les bateaux ou se reposent sur les bancs d'algues

poussées à la dérive. Il a été possible d'identifier, entre autres, des goélands argentés et leurs "petits" qui sont en fait plus gros que les adultes mais dont les plumes sont encore brunes, des mouettes tridactyles, des sternes à la longue queue fine, des huards à collier qui disparaissent en plongée, des fous de bassan, des cormorans et des busards des marais.

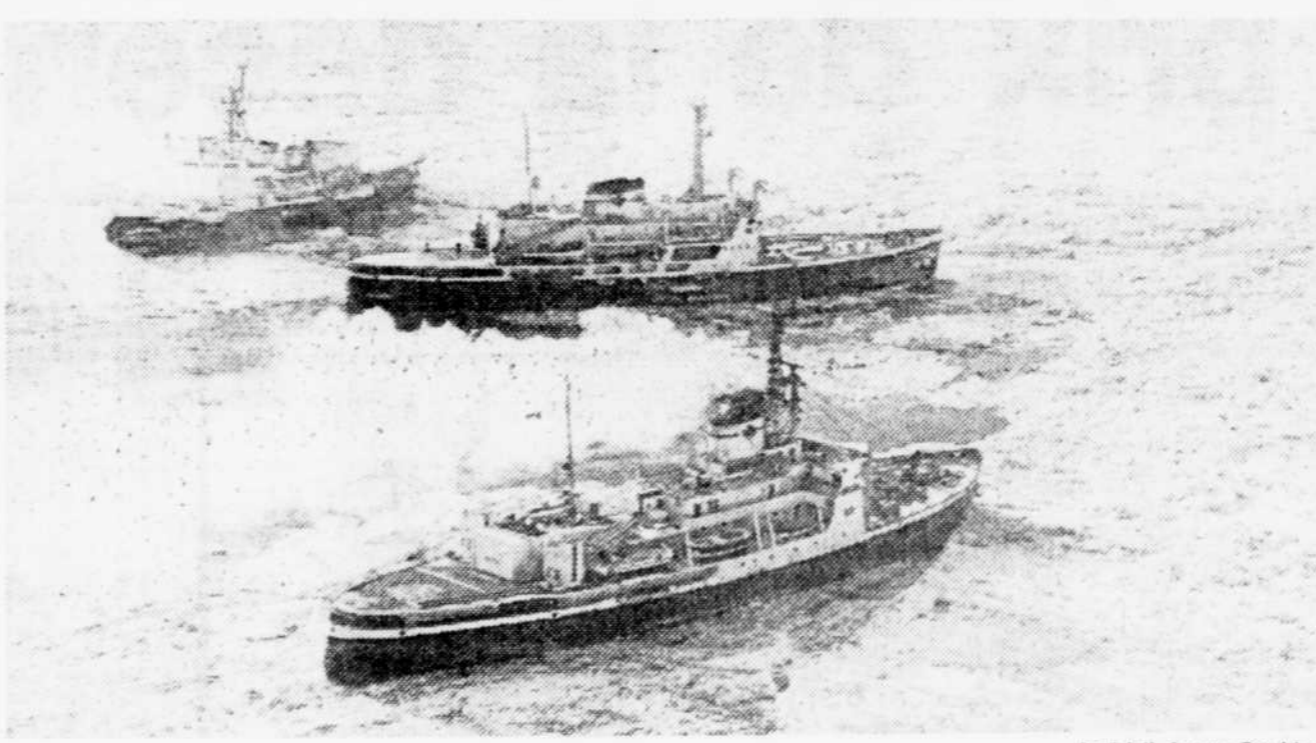
En tout cas, beau temps, mauvais temps, entre Pointe-au-Sable, Tadoussac et Trois-Pistoles, il y a de quoi passionner plus d'un amoureux de la nature.



Chaque année, des centaines de Québécois se rendent dans l'embouchure du Saguenay pour aller observer les baleines.

Nouveau système pour programmer les ordinateurs plus rapidement

Une innovation de l'université Laval en informatique sera diffusée par une entreprise privée de Sainte-Foy. M. Gilles Kirouac, président de "Systèmes Informatiques Myriades Lée" et M. Jacques Desautels, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'université Laval, ont signé, jeudi, une entente en vue de la commercialisation d'un module logiciel d'interprétation du langage APL. En d'autres termes, suite aux travaux de M. Louis Robichaud, du Centre de traitement de l'information de l'université Laval, on a mis au point un système qui accélère la programmation des ordinateurs. Ce système est également puissant de sorte qu'on peut employer des ordinateurs moins gros pour accomplir la même tâche.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Selon le capitaine Thomas Pullen, nos brise-glaces devraient être à l'aise dans des glaces de 10 pieds d'épaisseur.

Faire de l'électricité avec de l'eau salée

Les Suédois sont reconnus pour leur esprit inventif. Un groupe de chercheurs de l'université de Gothenberg, dans l'ouest de la Suède, tente présentement la mise au point de stations génératrices d'électricité à partir de l'eau salée. Il s'agit de dispositifs dont le fonctionnement repose sur le principe suivant: si une membrane est placée entre l'eau salée et l'eau douce, il se fait des échanges d'ions à travers la membrane; il s'agit

de capter ces charges d'ions par des fils. Une station électrique saline capable de générer 200 mégawatts sera mise à l'essai quand les travaux en laboratoire auront été terminés. Les Suédois travaillent aussi à une bouée flottante génératrice d'électricité. Le mouvement des vagues agit une génératrice le long d'une tige magnétique. Il s'agit de capter l'électricité. Les Japonais font de nombreux travaux dans ce domaine.

Des avions de la NASA foncent dans les orages pour étudier les éclairs

L'éclair est la manifestation lumineuse qui accompagne une décharge brusque d'électricité atmosphérique. Cette décharge peut jaillir d'un nuage ou se produire au sein d'un nuage et parfois aussi jaillir d'édifices élevés ou de montagne. La NASA a décidé d'étudier les éclairs en équipant un jet F-106B d'instruments de mesure. L'avion fonce alors dans un orage pour étudier les éclairs comme ce fut le cas en juin. On a découvert que l'éclair frappe à un endroit non seulement une fois mais deux, et trois fois au même

endroit. On a aussi découvert que le champ électrique d'un éclair est plus grand qu'anticipé. Jusqu'ici, les expériences sur les éclairs étaient menées au sol. On s'intéresse aux éclairs pour assurer une meilleure sécurité aux avions. Les nouveaux avions deviennent plus vulnérables à cause des nombreux computers qui s'y trouvent et qui fonctionnent à basse énergie (un demi-volt). Ces appareils pourraient être perturbés par ces grandes décharges atmosphériques.

Les professeurs de science du Québec se réunissent en congrès à Rimouski

"La formation scientifique et la qualité de la vie" figure au centre des discussions du 15e congrès annuel de l'Association des professeurs de sciences du Québec qui se réuniront à Rimouski les 16, 17 et 18 octobre, à la polyvalente Paul-Hubert.

Le président du congrès, Gaëtan Richard, affirme qu'une préparation scientifique élémentaire est de mise, voire essentielle, pour faire face aux changements de la vie actuelle. Quand on veut affronter la vie pro-

derme et participer à l'amélioration des conditions de vie, on doit tout mettre en oeuvre pour faciliter une éducation scientifique adéquate.

Des excursions sont prévues à une usine de séchage, à CJB, à l'herbier de M. Ernest Lepage qui peut se réclamer de la description de 152 plantes nouvelles sur les 35.000 de sa collection, à l'Institut maritime du Québec, à la tourbière de Pointe-au-Père, ainsi qu'un voyage en mer et la visite des laboratoires de l'INRS.



A. DE BLOIS
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
STE-FOY 658-2636

Les brise-glaces canadiens ne sont pas assez puissants

Le capitaine Thomas C. Pullen, expert-conseil en navigation arctique, estime que les pétroliers brise-glaces seront de beaucoup supérieurs aux brise-glaces présentement en usage à la Garde-Côtière canadienne. A son avis, il faudrait des navires brise-glaces capables d'être à l'aise dans des glaces de 10 pieds d'épaisseur et le gouvernement fédéral ne fait pas assez pour l'Arctique canadien.

Pullen a dit que le premier navire à emprunter le Passage du nord-ouest a été norvégien; c'est un bâtiment russe qui s'est rendu le premier au Pôle nord. Les sous-marins nucléaires croisent dans les eaux canadiennes et ils sont étrangers.

Selon le capitaine Pullen qui a agi comme conseiller en navigation dans les glaces lors du voyage du pétrolier américain Manhattan, les pétroliers géants vont soulever des questions sur la juridiction canadienne et la souveraineté du Passage du nord-ouest.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS! 647-3333

ISOLATION FORTIER INC. AMPLITROL LTÉE (Filiale de Honeywell) GILLES MOISAN INC.

VOUS INVITENT À ACHETER VOS BILLETS DE LA MAISON KINSMEN '80 DÈS MAINTENANT

LES OEUVRES DU CLUB KINSMEN DE QUÉBEC

TIRAGE LE LUNDI 1er SEPTEMBRE 1980

VOTRE MAISON KINSMEN '80

AUTRES TIRAGES

Deux (2) certificats de voyages d'une valeur de \$2,000.00 chacun, pour une destination au choix du gagnant, valable jusqu'au 30 juin 1981 et selon la disponibilité. Ces certificats de voyages seront attribués comme suit:

- 1 Tirage le 22 août 1980 pour tous les détenteurs de billets à cette date.
- 2 Tirage le 1er septembre 1980, parmi les dix (10) personnes dont les noms auront été tirés au hasard à chaque soir les 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 août et 1er septembre inclusivement.

PERMIS RÉGIE DES LOTERIES NO 11-01381-80

DATE LIMITE PREMIER PRIX AVANT EXPO

L'industrie canadienne des pêches fait face à une situation très difficile



Le Soleil, Raynald Lavole
Bernard Blais: "...nombreux conflits..."

par Florent PLANTE

L'industrie canadienne des pêches fait présentement face à une situation très difficile, même si, à long terme, l'avenir est prometteur dans ce secteur millardaire de l'activité économique canadienne.

C'est ce qu'a déclaré hier, au SOLEIL, le président du conseil d'administration du Conseil canadien des pêcheries, M. Bernard Blais, quelques heures seulement avant que celui-ci ne quitte Québec pour une tournée de plusieurs jours dans les divers centres de pêche de la côte ouest du Canada.

M. Blais a donné en exemple les nombreux

conflits qui ont paralysé tour à tour le secteur des pêcheries des îles de la Madeleine, de la Gaspésie, et maintenant de Terre-Neuve, sans oublier les problèmes majeurs auxquels font présentement face les pêcheries européennes, particulièrement en France.

Ce secteur d'activités, comme les autres, est intimement lié aux contraintes internationales de l'offre et de la demande, de telle sorte que la marge de manœuvre des industriels de la pêche est parfois inexistante.

Reprenant l'exemple

de Terre-Neuve, où sévit présentement la pire grève de l'histoire des pêcheries de cette province, M. Blais croit que les demandes des pêcheurs, alliées aux surplus d'inventaires, particulièrement chez les acheteurs et les grossistes américains, laissent tellement peu de marge que le conflit risque de durer encore plusieurs semaines.

Cette province exporte presque toute sa production sur le marché américain et compte tenu du volume que représente les importations terre-neuviennes, on peut prévoir un règlement du conflit dès que la

demande sur le marché de Boston se sera raffermie. Le prix du poisson sera alors quelque peu haussé, ce qui permettra à l'industrie terre-neuvienne d'augmenter ses offres aux pêcheurs et de se rapprocher sensiblement des demandes syndicales, croit M. Blais.

En Europe, selon le président du Conseil canadien des pêcheries, la situation est semblable. En France, comme en Écosse ainsi que dans d'autres pays, on entend de plus en plus fréquemment les réclames du milieu de la pêche contre les importations canadiennes, particulièrement pour le homard et les blocs de morue congelée.

Dans l'immédiat, par contre, l'industrie de la pêche des autres provinces de l'Atlantique ainsi que du Québec bénéficiera du conflit qui paralyse les pêcheries terre-neuviennes, mais cette situation ne

sera que temporaire, poursuit M. Blais.

Le 200 milles
Concernant la zone canadienne de pêche élargie à 200 milles des côtes il y aura bientôt cinq ans, M. Blais est d'avis que cette décision, alliée à la réforme complète du plan de gestion et de protection de la ressource, a permis un développement intéressant des pêcheries canadiennes.

Les entreprises canadiennes ont à toutes fins utiles remplacé les flottes étrangères en capturant presque tous les contingents disponibles de poissons de fonds (morue, sébaste, plie, sole, etc.). Toutefois, le Conseil canadien des pêcheries regrette que le gouvernement canadien ne favorise pas un peu plus les pêcheurs hauturiers, lesquels sont légèrement défavorisés par rapport aux pêcheurs côtiers.

Concernant le golfe du Saint-Laurent, M.

Blais affirme que l'accès à de nouvelles zones atlantiques de pêche a diminué la pression des grandes flottes hauturières sur les bancs du golfe.

Selon lui, il n'y a pratiquement plus que les grands chalutiers de la société Madelipêche, aux îles de la Madeleine, qui chalutent périodiquement dans le golfe, eux aussi sortant fréquemment sur le versant atlantique.

La conception de ces chalutiers d'acier de 130 pieds de longueur rend toutefois peu rentables pour la pêche dans le 200 milles et M. Blais espère que dans les prochaines négociations fédérales provinciales, les autorités des Pêches maritimes du Québec sauront défendre l'accès, sinon la priorité de contingents à ces chalutiers des îles de la Madeleine.

Peckford se trompe, selon le Conseil canadien des pêcheries

par Florent PLANTE

Le Conseil canadien des pêcheries croit que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, fait fausse route lorsque dans le dossier de la révision constitutionnelle canadienne, il exige rien de moins que l'exclusivité de la juridiction des pêcheries au profit des provinces.

C'est ce qu'a déclaré hier, au SOLEIL, M. Bernard Blais, président du conseil d'administration de cet influent organisme regroupant les industriels canadiens de la pêche et connu ailleurs au pays sous le nom de "Fisheries Council of Canada".

M. Blais a dit que l'an

dernier, lors du bref séjour au pouvoir des conservateurs, le Conseil canadien des pêcheries a clairement établi ses couleurs à ce sujet dans un mémoire présenté au ministre des Pêcheries d'alors, M. James McGrath, et qu'incessamment, une démarche semblable renouvellera cette position auprès de l'actuel ministre fédéral, M. Roméo LeBlanc.

L'industrie canadienne de la pêche estime que le fédéral doit absolument conserver l'ultime juridiction sur les pêcheries à cause du caractère migratoire de la ressource et de l'interdépendance qui en résulte.

Advenant un transfert du fédéral aux provinces, M. Blais explique que dès lors surgiront deux sources majeures de conflits, particulièrement dans les discussions et les accords de pêche sur la scène internationale, mais aussi dans le partage interprovincial de la ressource.

Ce partage est déjà difficile à obtenir dans le contexte actuel, où le ministre fédéral tranche les questions litigieuses lorsque les provinces ne s'entendent pas. M. Blais ne voit donc pas comment un comité formé de représentants de cinq ou six gouvernements aux intérêts souvent diver-

gents ferait l'unanimité. D'ailleurs, M. Blais reconnaît que la position courageuse de M. Peckford fait couler beaucoup d'encre, mais qu'elle est plus ou moins supportée par les autres provinces.

Par contre, selon M. Blais, le fédéral doit convenir que la structure actuelle laisse peu de place à la participation ainsi qu'à la consultation réelle avec les provinces. "Actuellement, le ministère fédéral des Pêches et des Océans ainsi que son ministre agissent trop souvent de façon unilatérale, voire discrétionnaire", estime le président du conseil d'administration du Conseil

canadien des pêcheries. M. Blais, président et directeur général de Primonor Inc., entreprise québécoise qui opère la seule usine de transformation de la mer sur la Basse Côte-Nord, à La Tabatière, a quitté Québec hier, pour une tournée de plusieurs jours en Colombie-Britannique, où il visitera les principaux centres de pêche du versant pacifique.

Le Conseil canadien des pêcheries regroupe la plupart des industriels de la capture du poisson, de la transformation en usine et de la distribution des produits de la mer au Canada.

Les contribuables à leur compte peuvent parfois déduire certains frais relatifs à leur formation



marcel boutin
votre argent

Q. — Je travaille à mon compte et je songe à suivre des cours de formation. Puis-je savoir si je pourrai déduire certaines dépenses liées à mes cours, notamment les frais de déplacement, de repas et de logement? La durée des cours a-t-elle un rapport avec l'admissibilité des frais engagés? E.T.

R. — En règle générale, les frais de formation sont considérés comme des dépenses en immobilisations ou des frais personnels et ils ne sont pas déductibles en vertu de la loi de l'impôt.

Cependant, Revenu Canada, Impôt reconnaît que les contribuables ont besoin d'une certaine formation pour mettre à jour leurs compétences, leurs connaissances professionnelles ou leur connaissance des affaires et il est disposé à permettre aux contribuables établis à leur propre compte de déduire les frais de formation comme ayant été engagés en vue de tirer un revenu d'entreprise dans certaines circonstances, pourvu, évidemment, que ces frais soient raisonnables.

Un récent bulletin d'interprétation de Revenu Canada, Impôt explique quand, de l'avis du ministre du Revenu national, les contribuables qui travaillent à leur propre compte peuvent déduire les dépenses liées à leur formation (autres que les frais de scolarité).

Il s'agit d'abord de déterminer si le cours de formation a pour but d'acquiescer une nouvelle compétence ou simplement de conserver, de mettre à jour ou d'améliorer une compétence déjà acquise.

Etant donné qu'une nouvelle compétence procure généralement un avantage durable au contribuable, elle est jugée être une dépense en immobilisations non déductible. Par exemple, les frais engagés pour tout cours conduisant à l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat analogue ne sont pas admissibles.

Par contre, les frais raisonnables engagés, par exemple, pour un cours permettant à un professionnel d'apprendre les plus récentes méthodes de sa profession sont déductibles, même s'il s'agit d'un domaine où le contribuable n'a pas travaillé activement auparavant, tout en étant qualifié pour le faire.

Il importe de souligner qu'une personne en congé sabbatique ne peut déduire les frais liés aux cours de formation (autres que les frais de scolarité).

Frais raisonnables

Il faut également déterminer si ces frais sont raisonnables et le cas échéant, dans quelle mesure. Pour déterminer si des frais de formation sont raisonnables, eu égard aux circonstances, Revenu Canada, Impôt tient compte des facteurs suivants.

Les dépenses pour assister à des cours donnés à l'extérieur du territoire géographique général du contribuable ne sont déductibles que si un cours semblable n'est pas dispensé sur ce territoire.

Par ailleurs, une durée de deux à trois semaines est normalement considérée comme la période maximale

pour permettre la déductibilité des frais engagés, mais des cours d'une plus longue durée peuvent être acceptés dans certaines circonstances particulières.

Par exemple, les dépenses relatives à un cours parrainé ou accepté par une association professionnelle en vue de maintenir les

normes professionnelles de ses membres sont généralement admissibles, même si le cours en question dure de quatre à six semaines.

Il importe néanmoins de souligner que la durée des cours de formation suivis dans une année donnée ne doit pas empêcher le contribuable de diriger son entreprise ou d'exercer

sa profession pendant une partie importante de l'année.

Mentionnons en terminant qu'il n'y a aucune disposition dans la loi de l'impôt sur le revenu permettant à un employé de déduire des frais de formation (autres que les frais de scolarité) dans le calcul du revenu tiré de son emploi.

Fiducie du Québec

dépôts garantis

12 1/2

• 5 ans
• intérêts versés annuellement
• dépôt initial minimal \$1,000

- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- certificats d'une durée pouvant aller de 1 jour à 5 ans;
- possibilité d'intérêts composés sur les certificats de 5 ans;
- un choix dans la fréquence du paiement des intérêts pour les certificats de 1 an à 5 ans;
- possibilité d'enregistrer les certificats à un plan d'épargne-retraite;
- non encaissables avant terme, sauf en cas de décès;
- aucuns frais d'administration.

Pour information, venez ou téléphonez-nous.
Complexe Centre-Ville,
Sainte-Foy
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais:
1-800-463-4792

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec. Taux sujet à changement.

CAMPING LA RELACHE SERVICES ET AMENAGEMENT EXTERIEURS APPEL D'OFFRES

Des soumissions pour un projet d'aménagement extérieur sont demandées par la Compagnie "Camping La Relache Inc." En résumé, le projet comporte la pose des services pour un camping, la construction d'un bâtiment et l'aménagement extérieur. Les documents de soumission pourront être obtenus à compter du 21 août, en s'adressant au propriétaire au 341, Principale, St-Romuald d'Etchemin.

Un dépôt de cinquante dollars (\$50) est exigé pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursé si ces mêmes documents sont retournés en bon état dans les dix jours suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) du montant de la soumission, fait à l'ordre des propriétaires, ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra également être accompagnée d'une attestation ou licence confirmant la compétence du soumissionnaire à ce genre de travaux.

Chaque soumission devra être également accompagnée d'une lettre d'intention signée par un assureur reconnu attestant que le soumissionnaire, si la soumission est acceptée, obtiendra un cautionnement d'exécution d'une valeur égale à 50% du montant de sa soumission, un cautionnement concernant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux d'une valeur identique et une garantie d'entretien pour une période de deux (2) ans égale à au moins 10% du montant de la soumission.

Les soumissions devront être livrées au même endroit, avant 15:00 heures, heure normale de l'Est, le 29 août 1980. Les soumissions seront ouvertes le même jour, à 17:00 heures, heure normale de l'Est. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et se réserve le droit d'octroyer le contrat en totalité ou en partie.

VILLE DE BEAUPORT appel d'offres

TERRAIN DE TENNIS
Secteur Courville
PROJET NO. M43-80-09

Des soumissions seront reçues par la ville de Beauport pour l'exécution de travaux d'aménagements et d'éclairage des terrains de tennis, secteur Courville.

Les documents nécessaires à la préparation de la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils, Les Consultants BPR, 3333, boulevard Hamel, Québec, moyennant un dépôt de vingt-cinq (\$25) dollars en paiement remboursable à ceux qui auront présenté une soumission conforme et auront retourné les plans et devis en bonne condition, au plus tard quinze (15) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

- Bon de garantie ou chèque visé de dix pour cent (10%) du montant de la soumission, valide pour une période de soixante (60) jours.
- Autorisation de signer au nom de la compagnie.
- Lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, s'engageant à fournir les documents suivants lors de la signature du contrat ou lors de l'acceptation finale des travaux, selon le cas:
 - garantie d'exécution de 50% du prix de la soumission;
 - garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux de 50% du prix de la soumission;
 - garantie d'entretien de 10% du montant de l'estimation finale, pour une période de deux ans.

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier de la municipalité, 577, avenue Royale, Beauport, Québec, le lundi 8 septembre 1980 avant 16:30 heures, heure locale, ou elles seront ouvertes immédiatement.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui sont détenteurs d'une licence de la Régie des entreprises en construction du Québec et qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Le propriétaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'engager aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Fait et donné à Beauport, ce 21 août 1980.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simoneau, o.m.a.

Château Timberlay:
D'appellation Bordeaux contrôlée, ce vin rouge léger est coulant et plein de souplesse.

Canard Blanc:
Ce blanc de blanc est le fruit des meilleurs cépages français: le Sauvignon et le Semillon.

Guntrum Oppenheimer:
Un vin de qualité, de raisins Mueller Thurgau et Silvaner, mélangés et mûris à la perfection. Couleur de paille pâle, bouquet parfumé et odorant, goût à la fois moelleux et net.

Bolla Valpolicella:
Un vin gracieux qui scelle les amitiés.

Castello della Sala:
Se sirote pendant des heures en "jasant" de tout et de rien.

Des vins que l'on peut servir à ses amis.

Des crus de choix Schenley

Représentants Promotionnels - Schenley Canada Inc.

Un marché très actif

La Bourse de Toronto a accompli peu de progrès en clôture, hier, des nouvelles décevantes au sujet du puits Ben Nevis 1-45 au large de Terre-Neuve ayant rogné les gains enregistrés plus tôt dans la journée. L'indice composé termine en hausse de 0.99 seulement à 2271.67, ce qui est tout de même un sommet. Au meilleur moment de la journée, l'indice était en hausse de 17.87 points à 2288.55. Dix des 14 secteurs du marché ont réalisé des gains, les meilleurs revenant à l'immobilier. Les hydrocarbures ont subi les plus lourdes pertes. Les groupes gestion, immobilier, communications, industrielles, et aériennes ont tous atteint des sommets. A l'issue de la séance, on dénombre 270 valeurs en hausse, 253 en baisse et 207 inchangées. Le volume comprenait 7.73 millions d'actions et la valeur chiffrait \$147.68 millions. Parmi les titres industriels traités, Wainoco Oil gagne 8 1/8 à \$48 7/8. Westcoast Petroleum à \$56 1/2, Westburne International à \$36 1/2, Imperial Oil à \$17 1/8 à \$43 1/4 et Falconbridge Nickel à \$135. Gulf Canada perd 1 1/4 à \$31 1/8. Norsco Well Service à \$32. Norcen Energy à \$36. Bow Valley Industries 3-4 à \$23 7/8 et Noranda Mines 3-8 à \$28 3/4. McIntyre Mines gagne 4 1/2 à \$80. Labrador Mining 1 1/2 à \$74 1/2 et United Keno Hill à \$48. Sherritt Gordon Mines cède 1 1/2 à \$15 3/4 et Giant Yellowknife 1 1/2 à \$27. Numac Oil and Gas gagne 2 3/8 à \$35 1/4. Scurry-Rainbow à \$113 1/2 et Ocelot Industries B 1 à \$34 1/2. Sulpetro Ltd abandonne 1 1/8 à \$24 1/2 et Canada Southern Pet 1-8 à \$20 3/4.

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Vancouver

Volume des transactions: 6,355,587 actions.

Table of stock prices for Vancouver market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

new york

Volume des transactions: 58.5 millions d'actions — Dow Jones: 958.18 en hausse de 3.15

Table of stock prices for New York market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

américaine

Volume des transactions: 9,570,000 actions.

Table of stock prices for American market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

Table of stock prices for various sectors, including financial, industrial, and utility stocks.

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER AVIS



J.M.R. Gagnon, vice-président-directeur de Québec Cartier, annonce que depuis le 1er août 1980, monsieur J.M.R. Gagnon, vice-président à l'exploitation et à l'ingénierie, est aussi responsable de la division du Transport. Les responsabilités accrues de monsieur Gagnon comprennent principalement l'exploitation et l'entretien du Chemin de Fer Cartier ainsi que les installations portuaires; les exploitations minières de Mont Wright et de Lac Jeanne; Lake de même que le service d'ingénierie demeurent également sous sa direction.

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne. Ces taux sont quotidiens de minimum parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. Les taux mensuels fixes: Afrique du Sud (rand) 1,5000; All. d'Ouest (mark) 64,75; Arabie saoudite (rial) 32,10; Australie (dollar) 1,3473; Autriche (schilling) 69,12; Bahamas (dollar) 1,1400; Belgique (dollar) 66,90; Belgique (franc conv.) 646,000; Bermudes (dollar) 1,1673; Brésil (cruzeiro) 62,18; x/Bulgarie (lev) 1,3839; Caraïbes (dollar) 4,340; Chine (renminbi) 61,45; x/Columbia (peso) 62,21; Danemark (couronne) 2,965; Espagne (peseta) 61,660; États-Unis (dollar) 1,1401; France (franc) 27,46; Grèce (dracme) 62,85; Hong Kong (dollar) 2,350; x/Honolulu (dollar) 6,968; Inde (roupie) 1,521; Indonésie (rupie) 6,444; Italie (lire) 601,355; Jamaïque (dollar) 6,961; Japon (yen) 605,180; Koweït (dinar) 4,3385; Nouvelle Zélande (dollar) 1,1380; Norvège (couronne) 2,295; Nouv. Zélande (dollar) 1,1380; Pays Bas (florin) 6,949; x/Polonie (zloty) 62,99; Portugal (escudo) 62,949; x/Roumanie (leu) 62,972; Royaume-Uni (livre) 2,7471; Singapour (dollar) 3,465; Suède (couronne) 27,46; Suisse (franc) 75,3025; Tchecoslovaquie (couronne) 2,250; Trinidad-Tobago (dollar) 4,860; Venezuela (bolivar) 2,782. Les cotes sont en devises canadiennes.

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse de Winnipeg. Cote de l'or au jour le jour: 320,00. Cote de l'or au jour le jour: 320,00. Cote de l'or au jour le jour: 320,00.

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman cote l'argent-métal, hier, à \$18,849 l'once et \$606,00 le kilo, au regard de \$18,961 et \$609,60 respectivement, jeudi. Ces cours sont en dollars canadiens.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 37-100 et cotait \$1,1584 face à la devise canadienne. Le livre sterling était stable à \$2,7486. A New York, le dollar canadien a gagné 7-25 à \$0,8633 et la livre 7-10 à \$2,3705.

A SOUS-LOUER 5,385 P.C. à Place Québec Tél.: 529-6551

montreal

Une séance irrégulière

Les cours ont évolué irrégulièrement à la Bourse de Montréal, hier. L'indice composé clôture en retrait de 0,23 à 372,47. En tout, 1.381.743 actions ont changé de mains, contre 1.411.215 le jour précédent. Dans le groupe des hydrocarbures, qui baisse de 7,04 à 764,06, Gulf Oil perd 1-3-8 à \$31, Shell Canada 5-8 à \$32, BP Canada 1-4 à \$44 5-8 et Husky Oil 1-8 à \$18 7-8. Imperial Oil a gagné 7-8 à \$43 1-8, Texaco 5-8 à \$27 1-4 et Hudson Bay Oil 1-2 à \$38 1-8. Les industrielles baissent de 0,50 à 399,18 et les services publics de 0,98 à 274,23 tandis que les bancaires montent de 3,32 à 389,13 et les papétières de 0,82 à 201,12. Les gains l'emportent sur les pertes par 66 à 57 et 40 valeurs sont stables. Noranda Mines perd 3-8 à \$28 3-4, Norcen Energy 1-4 à \$35 3-4, CP Ltd 1-8 à \$50 et Bell Canada 3-8 à \$19 3-8. Jannock Ltd gagne 3-4 à \$7, Queenston 1-8 à \$5 3-8. Banque de Nouvelle-Ecosse 1-2 à \$32 1-2 et Entreprises CP 5-8 à \$30 5-8. Dans la spéculation, Consolidated Imperial Resources gagne 20 cents à \$2,40.

Table with 2 columns: Cours transmis par la Presse Canadienne, Titres et cours. Lists various stocks and their prices.

options (transigées)

TORONTO (PC) — Liste sélective d'obligations hier, fournie à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières par Greenfields Inc.

Table with 4 columns: D. Date, P. Prix, R. Rend., C. Chang. Lists various bonds and their yields.

COMITE DES COMPTABLES AGRES DE QUEBEC



Le Comité des comptables agréés de Québec se fait un plaisir de féliciter M. Albert Boulet, président de la 'Solidarité', compagnie d'assurances sur la vie, qui, à l'occasion du centenaire de l'Ordre des comptables agréés du Québec, a reçu une plaquette commémorative pour souligner sa contribution exceptionnelle à la profession et à la région.

Volume des transactions: 1,381,743 actions — Industrielles: 399,18 en baisse de 0,50

Table with 2 columns: Titres, Cours. Lists various stocks and their prices.

calgary

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table with 2 columns: Titres, Cours. Lists various stocks and their prices.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table with 2 columns: Titres, Cours. Lists various stocks and their prices.

options (transigées)

Table with 4 columns: D. Date, P. Prix, R. Rend., C. Chang. Lists various bonds and their yields.

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne. Ces taux sont quotidiens de minimum parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. Les taux mensuels fixes: Afrique du Sud (rand) 1,5000; All. d'Ouest (mark) 64,75; Arabie saoudite (rial) 32,10; Australie (dollar) 1,3473; Autriche (schilling) 69,12; Bahamas (dollar) 1,1400; Belgique (dollar) 66,90; Belgique (franc conv.) 646,000; Bermudes (dollar) 1,1673; Brésil (cruzeiro) 62,18; x/Bulgarie (lev) 1,3839; Caraïbes (dollar) 4,340; Chine (renminbi) 61,45; x/Columbia (peso) 62,21; Danemark (couronne) 2,965; Espagne (peseta) 61,660; États-Unis (dollar) 1,1401; France (franc) 27,46; Grèce (dracme) 62,85; Hong Kong (dollar) 2,350; x/Honolulu (dollar) 6,968; Inde (roupie) 1,521; Indonésie (rupie) 6,444; Italie (lire) 601,355; Jamaïque (dollar) 6,961; Japon (yen) 605,180; Koweït (dinar) 4,3385; Nouvelle Zélande (dollar) 1,1380; Norvège (couronne) 2,295; Nouv. Zélande (dollar) 1,1380; Pays Bas (florin) 6,949; x/Polonie (zloty) 62,99; Portugal (escudo) 62,949; x/Roumanie (leu) 62,972; Royaume-Uni (livre) 2,7471; Singapour (dollar) 3,465; Suède (couronne) 27,46; Suisse (franc) 75,3025; Tchecoslovaquie (couronne) 2,250; Trinidad-Tobago (dollar) 4,860; Venezuela (bolivar) 2,782. Les cotes sont en devises canadiennes.

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse de Winnipeg. Cote de l'or au jour le jour: 320,00. Cote de l'or au jour le jour: 320,00. Cote de l'or au jour le jour: 320,00.

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman cote l'argent-métal, hier, à \$18,849 l'once et \$606,00 le kilo, au regard de \$18,961 et \$609,60 respectivement, jeudi. Ces cours sont en dollars canadiens.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 37-100 et cotait \$1,1584 face à la devise canadienne. Le livre sterling était stable à \$2,7486. A New York, le dollar canadien a gagné 7-25 à \$0,8633 et la livre 7-10 à \$2,3705.

A SOUS-LOUER 5,385 P.C. à Place Québec Tél.: 529-6551

Table with 2 columns: Titres, Cours. Lists various stocks and their prices.

calgary

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table with 2 columns: Titres, Cours. Lists various stocks and their prices.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table with 2 columns: Titres, Cours. Lists various stocks and their prices.

options (transigées)

Table with 4 columns: D. Date, P. Prix, R. Rend., C. Chang. Lists various bonds and their yields.

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne. Ces taux sont quotidiens de minimum parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. Les taux mensuels fixes: Afrique du Sud (rand) 1,5000; All. d'Ouest (mark) 64,75; Arabie saoudite (rial) 32,10; Australie (dollar) 1,3473; Autriche (schilling) 69,12; Bahamas (dollar) 1,1400; Belgique (dollar) 66,90; Belgique (franc conv.) 646,000; Bermudes (dollar) 1,1673; Brésil (cruzeiro) 62,18; x/Bulgarie (lev) 1,3839; Caraïbes (dollar) 4,340; Chine (renminbi) 61,45; x/Columbia (peso) 62,21; Danemark (couronne) 2,965; Espagne (peseta) 61,660; États-Unis (dollar) 1,1401; France (franc) 27,46; Grèce (dracme) 62,85; Hong Kong (dollar) 2,350; x/Honolulu (dollar) 6,968; Inde (roupie) 1,521; Indonésie (rupie) 6,444; Italie (lire) 601,355; Jamaïque (dollar) 6,961; Japon (yen) 605,180; Koweït (dinar) 4,3385; Nouvelle Zélande (dollar) 1,1380; Norvège (couronne) 2,295; Nouv. Zélande (dollar) 1,1380; Pays Bas (florin) 6,949; x/Polonie (zloty) 62,99; Portugal (escudo) 62,949; x/Roumanie (leu) 62,972; Royaume-Uni (livre) 2,7471; Singapour (dollar) 3,465; Suède (couronne) 27,46; Suisse (franc) 75,3025; Tchecoslovaquie (couronne) 2,250; Trinidad-Tobago (dollar) 4,860; Venezuela (bolivar) 2,782. Les cotes sont en devises canadiennes.

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse de Winnipeg. Cote de l'or au jour le jour: 320,00. Cote de l'or au jour le jour: 320,00. Cote de l'or au jour le jour: 320,00.

l'argent

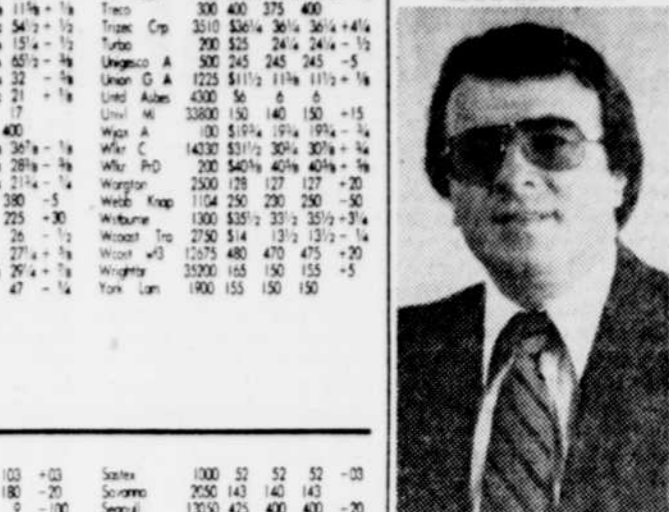
TORONTO (PC) — Handy and Harman cote l'argent-métal, hier, à \$18,849 l'once et \$606,00 le kilo, au regard de \$18,961 et \$609,60 respectivement, jeudi. Ces cours sont en dollars canadiens.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 37-100 et cotait \$1,1584 face à la devise canadienne. Le livre sterling était stable à \$2,7486. A New York, le dollar canadien a gagné 7-25 à \$0,8633 et la livre 7-10 à \$2,3705.

A SOUS-LOUER 5,385 P.C. à Place Québec Tél.: 529-6551

Association des constructeurs d'habitations région de Québec Inc.



Michel Verret, Le Conseil d'administration de l'Association des constructeurs d'habitations de la région de Québec est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Verret au poste de directeur général de cet organisme. M. Verret a été membre exécutif de l'Association des employeurs de la Baie James de 1976 à 1980. Il a œuvré au sein de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec de 1975 à 1979. M. Verret est bien connu dans le domaine de la construction. (ANN.)

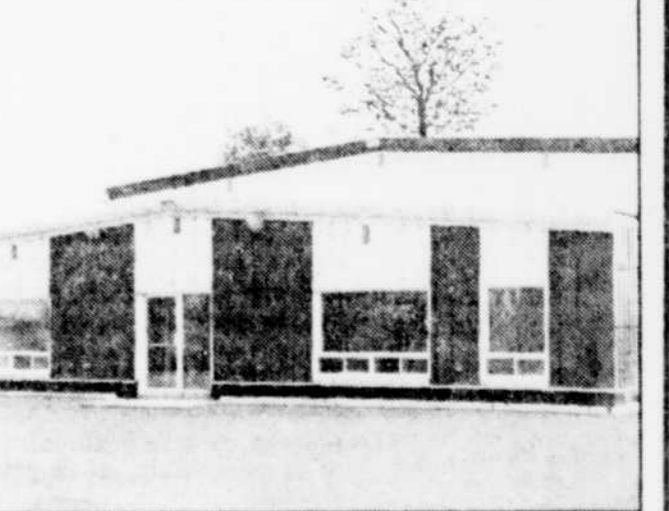
par la Presse canadienne

Advocate Mines Ltd semestre clos le 30 juin: 1980, \$394,000, 6,6 cents par action; 1979, \$398,000, \$2,84. Pagurian Corp. Ltd semestre clos le 30 juin: 1980, \$2,700,293, 74 cents par action; 1979, \$662,807, 20 cents. Rio Alto Exploration Ltd semestre clos le 30 juin: 1980, \$219,735, six cents par action; 1979, \$26,894, un cent. Simpsons-Sears Ltd semestre clos le 30 juin: 1980, \$5,680,000, sept cents par action; 1979, \$10,336,000, 14 cents. Ivaco Inc. semestre clos le 30 juin: 1980, \$17,863,000, \$1,80 par action; 1979, \$959,000, \$1,07.

Avez-vous pensé au système de bâtiments Bernard?

Les bâtiments préfabriqués selon le système BERNARD sont constitués d'éléments normalisés en acier reconstitués, fabriqués en usine puis assemblés sur le site selon des plans tracés à l'aide de l'ordinateur. L'alliance de l'ordinateur et de l'usage élimine presque entièrement les risques d'erreur humaine. Les bâtiments BERNARD vous offrent: sécurité et solidité, économie de temps et d'argent, facilité d'agrandissement. A partir des modèles de base, toute une variété d'éléments de structure permet de répondre aux impératifs les plus spécifiques; les marquises et les recouvrements extérieurs divers procurent une apparence attrayante et distinctive. Faire installer un bâtiment ou l'on passera peut-être autant de temps que dans sa demeure, ce n'est pas une mince affaire.

Pour un choix éclairé, demandez la brochure de présentation du système de bâtiments BERNARD. Le système de bâtiments BERNARD vous rejoint partout grâce à ses franchises, un réseau d'entrepreneurs choisis pour leur compétence.



- List of franchise partners: Amov - Val d'Or, Construction Gauthier-Proulx & Frères Inc., Shawinigan - Maurice, Rive-Sud - Montréal, Mirabel - Laurentides, etc.

DEMANDE DE SOUMISSIONS ASSURANCE COLLECTIVE

La Ville de Charny, conformément aux dispositions de l'article 575 de la Loi des Cités et Villes du Québec, demande des soumissions concernant l'adjudication du contrat d'assurance collective de ses employés municipaux. Les soumissions doivent être expédiées, sous pli scellé, en deux (2) copies, au bureau du Secrétaire-trésorier, 333, 2^e Rue, Charny, Québec, avant 15:00 heures, le lundi 15 septembre 1980.

Le Secrétaire-trésorier: PAUL-HENRI FRECHETTE, Charny, le 23 août 1980.

NOUVELLE ÉMISSION - SODEQ LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE

250 000 ACTIONS ORDINAIRES (sans valeur nominale) PRIX: \$11 L'ACTION. A l'attention des résidents du Québec de l'avis de la Société, ces actions pourront être incluses dans un régime d'épargne-actions du Québec. Une déduction fiscale correspondant à 25% de l'investissement est aussi applicable contre les impôts du Québec. L'offre est faite uniquement par prospectus dont copie peut être obtenue chez un courtier en valeurs mobilières ou en retournant le coupon ci-dessous.

Form for SODECOM subscription: NOM: _____, ADRESSE: _____, VILLE: _____, PROVINCE: _____, CODE POSTAL: _____, TELEPHONE: _____

NOUVEL ASSOCIÉ



M. PAUL-GASTON TREMBLAY, La société de comptables agréés GAUTHIER TREMBLAY, LEGAULT, BOVIN, DALLAIRE, TURCOTTE ET ASSOCIÉS, C.A. annonce l'intégration d'un nouvel associé, Monsieur PAUL-GASTON TREMBLAY, C.A. de Chicoutimi. Monsieur Tremblay est président de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et de la Fondation Sogamie et il siège aux conseils d'administration de la Banque Nationale du Canada et de la Compagnie Price Limited.

COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS

ETUDE DES TARIFS AVUE EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNEE que la Commission canadienne des grains tiendra une assemblée publique à Toronto, Ontario, au Skyline Hotel, situé au 655, Dundas Street, le MERCREDI 10 OCTOBRE 1980, à 10:00, afin d'entendre l'opinion des particuliers des organisations et des compagnies d'éleveurs de grains concernant les coûts et tarifs relatifs au système d'éleveurs de transbordement dans la division de l'Est, et par rapport à certaines propositions de changements à apporter à la structure et à la forme de la liste des tarifs d'liste IX. Règlements des Grains du Canada) et pour permettre d'examiner et d'approuver des commentaires aux exposés soumis pour fins d'audition. Toute personne intéressée à présenter un exposé lors de cette assemblée est priée de soumettre en dernier lieu 4 copies au sous-joint de la Commission au plus tard le 19 septembre 1980.

Canadian Grain Commission, Attn: R.S. Allen, 600-303 Main Street, Winnipeg, Manitoba, R3C 3G8, Le 19 août 1980.

L'Etat minimise le résultat d'une étude sur la tuberculose

(PC) — Le ministère québécois des Affaires sociales met en doute les résultats de l'enquête du Dr Lise Frappier-Davignon qui révélait, cette semaine, que près de 35 pour 100 des adolescents montrealais étaient atteints de la tuberculose.

Dans un communiqué publié, hier, le ministère fait remarquer que les résultats obtenus vont à l'encontre des observations d'autres

chercheurs qui ont d'ailleurs formulé des critiques à l'endroit de l'étude dans la même revue médicale où elle avait été publiée.

Le ministère souligne, en outre, qu'il ne faut pas confondre la tuberculose-infection et la tuberculose-maladie, laquelle est beaucoup plus redoutable.

Selon l'organisme, l'infection passe le plus souvent inaperçue et ne

devient maladie que dans un cas sur 150 environ chez les adolescents.

Par ailleurs, le ministère souligne que c'est à la suite d'une recommandation de l'Association canadienne contre la tuberculose et les maladies respiratoires, qu'il a, en 1976, décidé d'abandonner la vaccination systématique par le B.C.G. au profit d'une vaccination sélective.

"L'analyse des résultats de l'enquête tuberculeuse chez les écoliers de Montréal et les commentaires qu'elle a suscités ne nous semblent pas justifiés une modification de la politique actuelle de vaccination sélective par le B.C.G.", précise le communiqué.

Le ministère n'a pas l'intention de faire vacciner les élèves de 6e année, à Montréal, contre la tuberculose.

AVIS LEGAUX

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le Trust Général du Canada, en sa qualité de Fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie consenti par "Space Research Corporation (Quebec) Inc." et enregistré à Montréal et à Brôme, le 20e jour du mois d'octobre 1975, sous les numéros 2642391 et 115834, tel qu'amendé par un acte supplémentaire enregistré à Montréal et à Brôme, sous les numéros 2947309 et 126040, fait appel à des offres pour la vente, par l'entremise de son agent, des biens ci-après décrits, soit en bloc ou en lots séparés.

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs ci-après décrits pourront être examinés le **MERCREDI 27 août 1980** et le **JEUDI 28 août 1980**, entre 9:00 heures et 16:00 heures à Highwater, District de Brôme, Québec.

Valeur marchande approximative

DESCRIPTION DES ACTIFS

Lot no 1	Forge et partie de terrain (superficie du terrain à être déterminée et subdivisée par l'acquéreur, aux frais de ce dernier).	Bâtiment Terrain	\$ 1,850,00 720, l'acre
Lot no 2	Machinerie, équipement et fournitures diverses de forge		1,171,000
Lot no 3	Usine de production et partie de terrain (superficie du terrain à être déterminée et subdivisée par l'acquéreur, aux frais de ce dernier).	Bâtiment Terrain	1,400,000 720, l'acre
Lot no 4	Machinerie, équipement et fournitures diverses de production		2,510,000
Lot no 5	Autres bâtiments (une liste détaillée sera disponible lors de l'inspection des actifs)		1,650,000
	Autres terrains (superficie approximative)		3,600 acres 720, l'acre
		Valeur marchande approximative	
Lot no 6	Machinerie, équipement, pièces et accessoires		1,462,500
Lot no 7	Agencement et équipement de bureau divers		210,900
Lot no 8	Matières premières, produits en cours, produits finis et fournitures diverses.		2,801,080
Lot no 9	Matériel roulant		76,000

Les soumissions, sous enveloppes scellées, portant la mention "Soumission Space Research Corporation (Quebec) Inc." et accompagnées d'un cheque visé représentant 10% du montant de la soumission, seront reçues au bureau de l'agent soussigné, jusqu'à vendredi, le 5 septembre 1980, à 17:00 heures pour l'achat des actifs ci-haut décrits.

CONDITIONS ET RESERVES CONCERNANT LA VENTE DES ACTIFS

- 1- Comptant ou à tels termes acceptables à l'agent et/ou au Fiduciaire.
- 2- Seules les enveloppes scellées portant la mention "Space Research Corporation (Quebec) Inc." seront considérées.
- 3- Les soumissions seront acceptées en assumant que l'acquéreur a examiné les actifs. Aucune garantie sous quelque forme que ce soit, ne peut être fournie.
- 4- L'acquéreur devra, dans les quinze (15) jours de l'acceptation de son offre, prendre possession des actifs, sur place, à ses propres frais, sans aucune responsabilité de la part de l'agent et/ou du Fiduciaire.
- 5- Tout droit de douane et toute taxe découlant de la vente de ces actifs sera à la charge de l'acquéreur, en plus du prix d'achat.
- 6- Le dépôt devra être fait en argent légal, ou par cheque visé.
- 7- Le dépôt sera remis aux soumissionnaires dont la soumission n'aura pas été acceptée.
- 8- Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés à l'agent par le soumissionnaire, si ce dernier ne conclut pas la vente ou retire sa soumission.
- 9- Les prix d'inventaire prévaudront, les plus ou les moins à être ajustés lors de la livraison.
- 10- L'agent et/ou le Fiduciaire se réserve le droit de renoncer à une ou à toutes les conditions précitées quant à l'acceptation de l'offre.
- 11- L'agent et/ou le Fiduciaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
- 12- Toute variation lors de la livraison sera redressée proportionnellement.
- 13- Certains items parmi les biens mobiliers listés font présentement l'objet de réclamations diverses. Tout renseignement s'y rapportant sera disponible lors de l'inspection des actifs.

JACQUES FRANCO, C.A.
ANDRE BASTIEN, C.A.
AGENTS POUR LE TRUST GENERAL DU CANADA
POUR SPACE RESEARCH CORPORATION (QUEBEC) INC.
Maheu, Noisieux, Roy & Compagnie
2, COMPLEXE DES JARDINS, BUREAU 2600 TEL. (514) 281-1555
C.P. 153, MONTREAL H5B 1E8 TELEX. 055-60917
BUREAU A OTTAWA, MONTREAL, LAVAL, QUEBEC, LEVIS ET MONCTON

ENCAN PUBLIC

RE: H. SINGER FURNITURE LTEE
PAR ORDRE DE: MERCURE, BELIVEAU & ASSOCIES, AGENT
EN VERTU D'UN ACTE DE FIDUCIE

UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS DE MEUBLES AU CANADA

ENCAN de 5 JOURS

EQUIPEMENT DE CAFETERIA - INFIRMERIE - MATERIEL ATELIER DE PEINTURE - CHARIOT ELEVATEUR A FOURCHE - REMORQUE A MEUBLES - MATERIEL ELECTRIQUE - MEUBLES - MACHINES A FIL METALLIQUE - OUTILLAGE ELECTRIQUE ET PNEUMATIQUE - EQUIPEMENT D'USINE - MATERIEL DE MANUTENTION - CONVOYEURS - PRODUITS CHIMIQUES - SECHOIR A BOIS - CONTRE-PLAQUE - MONORAIL - COMPACTEUR - MEUBLES DE BUREAU ET EQUIPEMENT - MATERIEL ROULANT - MACHINES A BOIS - TERRAIN ET IMMEUBLE

SUR LES LIEUX AU:

299, RUE MARIEN, MONTREAL EST, QUE.

DEBUTANT LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI, LES 25, 26, 27, 28, 29 AOUT, 1980 A: 10.30 CHAQUE JOUR

LE LUNDI 25 AOUT 1980, 10h30

MEUBLES ET MATERIEL DE BUREAU:

(20) Bureaux de direction - Fauteuils - Crédences - Bureaux en L - (14) Bureaux métalliques - (49) Bureaux en chêne - Plus de 135 classeurs de format légal, lettre, horizontal, en métal - (8) Classeurs à l'apprivoir du feu - (3) Coffres-forts Chubb Model 2 portes à l'apprivoir du feu - (60) Fichiers, deux fichiers Kardex - Lignes de comptabilité - (47) Chaises de secrétaires - (36) Fauteuils tournants - (89) Chaises de bureau - Chaises pliantes en métal - (50) Chaises métalliques empilables - Porte-manteaux - Peintures - Cadres - (60) Tables de bureau - Tables pliantes - Ouvriers-lettres manuels et électriques de marque Pitney-Bowes - Balances portables - Fichiers tournants - Bacs de classement - (12) Armoires de rangement à portes - Etagères métalliques - Etagères murales - Armoires de bureau - Meubles de salle d'attente - Divans - Pats en plastique - Plantes vertes - Plantes chauffantes - Humidificateurs - Climatiseurs d'air - Tableaux noirs - Tableaux d'affichage - Tapis - Tables de conférence - Bibliothèque en teck 9 portes - Lampes - Cartes géographiques - Ventilateurs sur colonne - Bibliothèque - Table ronde vitrée - Fauteuils - Copieur A.B. Dick - Photocopieur Dito Master Fax - (2) Projecteurs à diapositives Caramite - Projecteur Carousel Kodak #800 - Cinéma Kodak Instamatic M24 - Microscope Kientzle - Lampe Laiton - Copieur 3M Thermofax - Chéquegraphes - Machines à signer les chèques - Magnétophone à cassettes Philips et magnétophone de poche - Dictaphones - (14) Machines à écrire IBM électriques - (6) Machines à écrire manuelles - (20) Calculatrices électroniques - (8) Calculatrices électriques - (12) Machines à additionner électriques - Machine à pape McBe - Corbeilles à courrier - Machines comptables - Intercom Toll-A-Phone - Interphone à 79 postes - Mini-ordinateur Mini-ordinateur Philips modèle P330-03603 - Machines comptables Olivetti - Machine comptable Burroughs - Télévision en circuit fermé Electrohome et système de sécurité A.D.T. - (9) Tables à dessin - Appareils à dessiner - Armoires à plans en acier - Matériel de dessin, lampes, tabourets - Duplicateur électrique Bando - Copieur électrostatique Bruning - Appareils électriques G.B. et G.B. - Machine à adresser Bradco - Polycopier A.B. Dick - Dictaphone à papier électrique - Lecteur d'archives Gestetner - Coupe-papier - Performeur-relieuse - Agrafeuses électriques - Armoire à stencils Gestetner - Fontaines réfrigérées - Aspirateurs - Distributeurs de ruban graphiques - Radio Sennberg - Extincteurs - Presses - Paperette - Encre - Solvants - Accessoires de bureau - Etc. - Tableaux à graphiques.

EQUIPEMENT DE CAFETERIA:

Tables - Chaises empilables - Réfrigérateur - Armoires à vêtements

INFIRMERIE:

Sterilisateur - Tables d'examen - Balance - Couvertures électriques - Instruments médicaux - Lampe infrarouge - Fournitures médicales - Armoires métalliques - Etc.

LE MARDI 26 AOUT 1980, 10h30

DEPARTEMENT D'EBENISTERIE:

Roboteuse Porter, scie radiale, avec convoyeur à courroie 14" x 24", convoyeur à plateau à entraînement à chaîne 7" x 5" avec commandes électriques (longueur totale 35 pieds) - Scie à refendre Omvotrade mod. KR4 9" - Scie à refendre Marston mod. 202, 15 h.p. - Débitreuse automatique avec deux convoyeurs électriques - Pulvérisateur de copeaux, 15 h.p. - Presse à bois électrique Rotary 30 sections - Roboteuse double 30" Berlin mod. 177 - Sechoir à bois double Moore avec commandes - Machine à tenons double Baco mod. 15C-21 - Machine à mortaiser double Baco - Façonneuse Taplo & Sonner avec commandes électriques - Façonneuse double Cowan - Scie à refendre S.C.M. Inviolable mod. 51-15F - Scie mécanique Rockwell Delta - (11) Scies à ruban: scie à ruban verticale Nonfield #26, hauteur 36" x 30", 5 h.p. - Scie à ruban verticale Centura, 32" x 31" - Scie à ruban verticale 35" - Scies à rubans verticales 18" et 31" - Scie Woodfin mod. 61893 avec porte-outil réglable - (4) Scies à tronçonner radiales - Scies radiales Delta 16" - (3) Clouuses Powerstat modèle F. Affûteuses de copeaux de raboteuses - Affûteuses électriques portatives - Presses hydrauliques avec plateaux tournants - (6) Affûteuses verticales à très multiples Root mod. C.H. - (2) Affûteuses horizontales doubles Root mod. D150 - Combinaison de 2 façonneuses et 3 perceuses sur colonne avec serres pneumatiques - Perceuses électriques sur colonne avec barre supérieure et barre inférieure - Perceuse sur colonne Canadian à trois barres - Perceuse sur colonne Canadian #15, 1/2" - Perceuse à double colonne Delta - Perceuse sur colonne General 1 1/2" - Clouuse automatique General 3 clous/sec - Machine à mortaiser à chaîne New Britain - Machine à tenons double American - Machine à coller les goujons Ry - Machine à visser les goujons - Convoyeur MacGregor 18" - Solénoïde à tambour Donkier 36" x 6" avec compresseur - Roboteuse Zickerman 16" - Solénoïde double sur colonne Ecco - Solénoïde à chaîne Oakley H - Scie à tronçonner électrique Rogers - Soudeuse électrique de lames de scies à bandes Corval - Affûteuses de scies électriques - Tour à bois 36" - Meuleuses doubles - Trémie U.S.M. - Moteurs électriques - Câbles d'alimentation - Cassinet à métaux manuelles - Machine à découper la mousse Abraco Bomer - Feeder Baco.

MATERIEL D'USINE:

Aspirateur 60 h.p. - Aspirateur 30 h.p. - Système de transfert à rail comprenant (2) chariots de transfert (44) transporteurs, rampe et élévateur - Treuil électrique 2 h.p. - Etablis métalliques - (12) Etablis en bois avec outillage pneumatique - Convoyeurs à rouleaux - Etenneurs de colle électriques - Extincteurs - Appareils de sondage - Mèches de forats et de troues.

MATERIEL DE MANUTENTION:

Wagonnets métalliques avec dollys - Chariots d'usine - Transpalette - Doubles - Dollys - Tables de travail roulantes - Echafaudages

DIVERS:

Riveteuses pneumatiques - Systèmes hydrauliques Duro Hyvac - Enduses - Courroies en V - Chaises de presse à cornues Jouton - Clapnets à air - Courroies de transmission - Silencieux - Filtes diesel - Phares - Joints universels - Moteurs d'essuie-glaces - Inducts - Batteries à peinture - Lampes d'urgence - Chargeur de pneus - Serres en C - Pièces automobiles - Pompes à bords - Armoires de rangement en bois - Colle - Etc.

BOIS ET CONTRE-PLAQUE:

Etable commun #2 plane - Orme commun #2 plane - Etable brut commun #1 - Orme brut commun #2 - Pin - Epave de Floride 2" x 4" - Contre-plaque - Bois franc à plancher - Plaque - Moquette - Plaque de dalle anti-glace - Chip board - Feuilles et panneaux d'arboite - Pièces en cours de fabrication. Dessus de table en aggloméré - Poteaux en pin et en bois franc - Sables en contre-plaque et en aggloméré - Accessoires en bois - Pottes - Bousier - Goujons - Armatures de divans et chaises.

ARTICLES DIVERS:

Brides - Vis - Ecrous - Boulons - Ecrous en T - Ruban Marbo - Jute - Sacs - Feutre - Ressorts "no sag" - Flex - Rubans de bordure - Potrons à meubles en bois.

LE MERCREDI 27 AOUT 1980, 10h30

MATERIEL D'ATELIER DE PEINTURE:

Sechoir Ross 45" x 76" x 8" chauffé au gaz naturel, ventilation électrique, commandes Honeywell, tableau de contrôle, interrupteur, commandes magnétiques, transformateurs, commandes magnétiques - Cabine à peinture avec commandes Nordson, système d'alimentation, manomètre, chauffe-eau, 101" x 111" x 74" - Etuve 40" - Cabine à peinture 156" x 108" x 96" avec 2 abréviateurs de 22" de diam., régulateurs de débit de peinture, 2 réservoirs à peinture 10 gallons, pistolet à peinture, régulateurs, commandes marche avant et marche arrière - Cabines à peinture électrostatique avec peigne vaporisateur, tuyaux, commandes, 185" x 109" x 68" - Système de grossissage avec cure métallique de 72" x 72" x 10" (prof.) et cylindres d'entraînement pneumatiques, moteurs, commandes marche/arrêt et armoires électriques, portes métalliques automatiques - (5) Cylindres à air - Environ 800 gallons de peinture à vaporiser dans des cuves, avec cuves (mail beige dilué 100% avec du talc) - (11) Réceptifs à peinture de 10 gallons (dont 9

avec pistolet à peinture) - (3) Réceptifs à peinture de 5 gallons - (1) Réceptif à peinture de 2 gallons - (2) Réceptifs à peinture de 1 gallon - Mélangeur à peinture pneumatique - Pompe Viking pneumatique - Pompe à colle pneumatique - ARCO - Appareil Binks avec pistolet vaporisateur - Pompe pneumatique pistolet vaporisateur - Pistolet à peinture électrostatique Nordson - Etagères à peinture - Supports de convoyeur - Crochets et attaches - Tables tournantes à peinture - Filtes - Supports à peinture montés sur tringles - Crochets à peinture montés sur tringles - Masque à gaz Wilson - Laque, vernis, diluant, dégraisseur, peinture, bouche-pores de couleur, bois plastique, email à cuisson, polyuréthane, teinture à étendre, colle, ETC.

COMPRESSEURS:

Compresseur à air Gardner Denver, 5 temps, avec moteur Lincoln 30 h.p. - Compresseur Gardner-Denver, 5 temps, avec moteur English 75 h.p. - Compresseur Hydrovane 75 h.p. - Réservoir à pression vertical - Réservoirs d'expansion.

COMPACTEUR:

Compacteur Universal, 2 pieds cubes, 10 h.p., 2 moteurs.

MATERIEL D'USINE:

Monorail Richard Wilcox, 285', avec commandes électriques - Monorail électrique, 225', avec commandes électriques - (2) Convoyeurs électriques portatifs, 18" x 20" - Convoyeurs à rouleaux - Courroies de transport - Convoyeur à courroie électrique 20" x 18 1/2" - avec moteur et réducteur de vitesse - Chariots - Convoyeur électrique 60" avec moteur 5 h.p. et réducteur de vitesse - Bacs portatifs - Plate-forme - Escabeaux aluminium - Dollys en bois - Etagères métalliques roulantes - Fontaine G.E. - Tables métalliques roulantes - Escabeaux en bois - Armoires métalliques et en bois - Supports à bords roulants - Extincteurs - Echelle à plate-forme - Distributeur de papier portatif - Armoire à outils roulante en bois - Table métallique - Bacs roulants - Chaises et tabourets métalliques - Cuve de nettoyage - Tables métalliques - Presse à encorder - Supports métalliques - Chariot à cylindres - Projecteurs anti-déflagrants - Etagères métalliques - Echelle en bois - Armoires en bois - Supports de production en acier - Machine à colle Eurotherm - Armoires à vêtements - Supports pour le rangement des tuyaux - Néons - Dollys - Pieds de lampes en acier - Tables pliantes - Armoires en bois - Bureaux d'expédition - Lampe de débarrasseur - Pompes à bords - Echelle à extension en bois - Horloge portative électrique Cincinnati - Climatiseur d'air - Tuyaux à air - Fil à pêche - Dispositifs de commande - Echafaudages.

ARTICLES DIVERS:

Accoudeurs de fauteuils en bois - Glissières en plastique - Néons et diffuseurs - Valises - Lampes à néon extérieures - Garnissage de boîtes en carton - Pièces de chaises chromées - Carton ondulé - Etagères métalliques - Glissières de tiroirs - Planches de meubles en bois - Paper Kraft - Lampes fluorescentes anti-déflagrantes Crou-hinde - Verre teinté - Conduites - Huile - Accessoires de tuyauterie - Huile Hydro Drive.

CHARIOTS ELEVATEURS A FOURCHES:

Chariot élévateur à fourche Hyster Challenger 130, puissance 1,300 lb. - Chariot à fourche Tow Motor à essence, à cyl., 7,000 lb. - Chariot à fourche Tow Motor au propane, 4,000 lb à 132" - Chariot à fourche Tow Motor au propane, semi-automatique, 3,000 lb, 13 pieds - Chariot à fourche Tow Motor au propane, 2,500 lb. - Chariot élévateur à pelottes électriques, Musser, 6,000 lb, avec chargeur - Chariot élévateur électrique Raymond, 3,000 lb, avec chargeur - Chariot élévateur électrique Blue Giant, 2,500 lb, avec chargeur - Chasse-neige montable sur fourches de levage.

MATERIEL ROULANT:

(2) Remorques à meubles Freehaul 1973, 102" x 45" - (1) Remorque à meubles Gindy, 90" x 45" - (1) Camion Dodge Tradesman # 100, 1972.

TERRAIN ET IMMEUBLE:

Terrain d'approximativement 194,000 pieds carrés comprenant un immeuble de trois étages (approximativement 230,000 pieds carrés). Evaluation municipale (terrain et immeuble) \$1,144,600. Prix de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau de l'encan.

LE JEUDI 28 AOUT 1980, 10h30

MATERIEL ELECTRIQUE:

Altérateur Brush, avec moteur Briggs & Stratton 5 h.p., 4 cylindres - Appareil de chauffage Aiken 240 V - Condensateur Pyramid 60 KVA - Bouillotte électrique - Condensateur GE 50 KVA - Record de voltes à moteur - Pompe Viking Little Giant - Appareils d'extinction anti-déflagrants - Grande quantité de tableaux de commande, boîtes d'interrupteurs, interrupteurs sans câbles - Appareil électrique de traitement de la chaleur - Horloges électroniques Cambridge - Commande automatique d'horloges pointuses - Radiateurs de sol GE - Aérateur électrique rotatif - Boîtes de fusibles - Rails électriques - Boîtes de jonction - Grande quantité de fil et câble électrique - BX 14/3 - Fil en cuivre 7X link - Tuyau métallique Alcanox - Câbles BX - Ventilateurs sur colonnes - Lampes en rail de rigole - Contrôle de tension Fu Eye - Démarrateurs, moteurs, Carter-Hammes, 10 h.p. - Moteurs électriques - Interrupteurs de sûreté anti-déflagrants à l'épreuve de la poussière - Moteur Armstrong à réglage, 1/6 h.p. - Interrupteur Clear type 26 - Chéville de mise à la terre - Chargeur à batterie GE 6 V - Brides de platineuses - Ballasts - Boîtes de mini-interrupteurs - Têtes d'extincteurs - Tuyaux - Solénoïdes - Goujons - Câbles - Contrôleurs d'humidité - Isolateurs - Roulettes - Disjoncteurs - Fil à thermostat - Relais - Transformateurs - Ampoules électriques - Boîtes au carbone - Compteurs - Bouchons verrouillables - Branches de raccords - Commandes marche avant/marche arrière - Appareils et thermomètres - Attaches Romax - Intercom Excalibur - Tubes électroniques - Fil solide Flomax - Fil isolé - Câbles - Câbles - Transformateurs Bellows - Pompe Viking - Démarrateurs à moteurs manuels GE - Moteurs portatifs avec filtes - Instrument de serrage en laiton Savit 4/10 - Serpentes de rechange - Grande quantité de pièces électriques: connecteurs marqués doubles - Couverts de boîtes - Colliers à tuyaux - Bornes - Branches métalliques - Servo-fils - Recorders 1/2" - 3/4" - E.M.T. - Recorders Crou-Hinde classe N - Boîtes de sortie - L.B. - L.M. - T.M. - manchons - T.L.T. - conductes "T" - fusibles - Anneaux - Dispositifs de retenue - Servo-bolons en U - Prises "4 way" Hubbell - Boîtes de sortie Crou-Hinde - Couverts de boîtes de sortie - Chaises - Connecteurs sous-tension - Câbles - Isolateurs en porcelaine - Mini-interrupteurs - Disjoncteurs - Câbles en cuivre - Conducteurs - Attache-fils - Douilles en porcelaine - Manivelles - Douilles - Régulateur Schroder - Plafonniers et appliques de sortie - Bouchons mèches et femelles - Bouteilles - Compteurs Haydon 120 V - Bouchons verrouillables - Interrupteurs - Valves - Filtes - Bouteilles de sifflement - Peintures - Fers - Projecteurs - Serpentes de rechange - Huites - Ventilateurs - Boîtes métalliques - Câbles - Rondelles - Boîtes de sécurité - Poutres - Ecrous - Fil à pêche - Recorders conductifs - Système à boîtes de commande électriques complet avec boîtes de dérivation.

MATERIEL D'USINE:

(2) Transporteurs à courroies électriques 42" x 53" avec cylindre hydraulique 48" - Etagères métalliques - Convoyeurs à rouleaux - Tables métalliques - Tables de travail en bois - Tables pliantes - Coffre-fort Baco - Etagères en bois - Horloges portatives Intertron - Extincteur - Réservoirs liège et plâtre - Câbles à outils - Miroir d'observation - Chariots à étagères métalliques - Chariot à vérin hydraulique.

LE VENDREDI 29 AOUT 1980, 10h30

Plus de (240) lits confortables, matelas en mousse - Lits en laiton - (107) lits avec panneaux tête et pied - (27) lits superposés - (228) panneaux de type de pied en bois, bois et caoutchouc - Meublements métalliques - Meublements de lits superposés - Somniers et armatures - Lits de style provincial français - Armatures de tables à café chrome et noyer - Tables à café et tables de coin avec dessus en verre fumé - (5) Tables à café et de coin en teck et en noyer - (55) Tables et coffres recouvertes de velours - (25) Divans recouverts de velours - (140) Ensembles de salon modernes, sofas et tissu - "Love seats" - Chaises - Hôte-A-Beds - Berceuses - Fauteuils - Fauteuils de style colonial - Etc.

(39) Tapis à poil long - Lampes de table et lampadaires - (15) Plantes artificielles - Fleurs séchées - Vases en céramique - Candélabres - Figurines - Sculptures - Lampes "swing" - Peintures à l'huile et acryliques - (36) Lampes de table de montre suspendues - (34) Ensembles rails-projecteurs - Extincteurs.

PAIEMENT: LE SOLDE COMPTANT OU PAR CHEQUE VISE A LA LIVRAISON

GOLDSMITH & CIE LTEE

Commissaires • Priseurs • Liquidateurs • Encanteurs brevetés pour tout le Continent

TEL. (514) 382-5161 TELEX 06-826743